

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT****FG**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	25

Séance du 12 décembre 2024

N°24-12-23

Date de la convocation
6 Décembre 2024**L'an deux mil vingt-quatre
et le douze décembre**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Cercle sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M. Frédéric GIRODET, Maire – Mme Odile PRADIER, M. Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, M. Jean FERNANDES, et Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, Adjointes – Mme Pamela MARODON et M. Denis SALANON, Conseillers Municipaux Délégués – Mme Anne VINSON, Mme Véronique MAURIN, M. Joël AUROUZE, M. Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, Mme Maryline MOUNIER, M. David CHAUDIER, M. Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M. Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M. Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Dominique COLOMB qui a donné pouvoir à Mme M.-Françoise SOUBEYRAN.
M. André MOLLE qui a donné pouvoir à M. Joseph BUGNAZET.
Mme Mélanie PICHON qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER.

Absents excusés sans pouvoir

M. Benjamin FOULTIER
Mme Arlette CHAPELON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Prise à bail d'un local en centre-bourg

Monsieur Le Maire rappelle l'objectif pour la municipalité de dynamiser un peu plus le centre-bourg.

Les travaux d'aménagement et d'embellissement qui se terminent sont réalisés dans cette perspective, néanmoins d'autres actions doivent être menées en parallèle à cet investissement.

Aussi il propose de louer un local situé 19 place Moulin-Prugnat (ex boucherie Larcher et ex primeur Broussard/Gibert) pour pouvoir mener un projet de café/bar associatif ou tout autre activité susceptible de développer et rendre plus attractif le centre-bourg.

AR Prefecture043-214302051-20241212-24_12_23-DE
Reçu le 18/12/2024

Ce local d'une surface de 50 m² environ est actuellement disponible, il est donc proposé de saisir l'opportunité et de signer un bail dont le montant du loyer s'élèvera à 389€.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité la location de ce local et **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le bail.

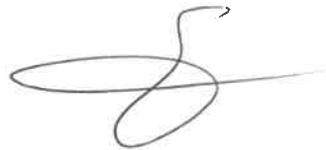
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 12 décembre 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET



A blue ink signature of Frédéric Girodet, the Mayor, written over a circular official stamp of the Municipality of Saint-Just-Malmont (Haut-Loire).

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER



A blue ink signature of Emilie Massardier, the Secretary of the meeting.

AR Prefecture

043-214302051-20241212-24_12_23-DE
Reçu le 18/12/2024